

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



**Extrait du registre des délibérations
De la commune
D'USSON-EN-FOREZ**

**Délibération n° D20251712-16
Du 17 décembre 2025
REMBOURSEMENT DE FRAIS**

Nombre de membres			Date de la convocation	12.12.2025
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	12.12.2025
En exercice	14			
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir		

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N - MAURICE M - BOUREILLE C (13)

Absents : MAURICE M (1)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

REMBOURSEMENT DE FRAIS

Le Maire présent à l'assemblée la demande de remboursement suivante :

- **Loïc AULAGNIER**, adjoint territorial principal de 2^{nde} classe à l'écomusée des Monts du Forez : montant de la dépense engagée : **52.98 €** pour achats diverses fournitures pour atelier bougie vacances de noël.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** le remboursement à Mr Loïc AULAGNIER des frais engagés tels que listés ci-dessus
- **Autorise** la maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson-en-Forez, le 31 décembre 2025

Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance
-------------------	--

